la pauvreté scandale ou fatalité?

VIVRE ENSEMBLE éducation

En complément de ce dossier, nous vous proposons :

Un CDrom : « La pauvreté : scandaleusement banale ? »

Notre société produit de plus en plus de richesses (la fameuse « croissance ») … mais aussi de plus en plus de pauvreté. Banalisée, admise, inévitable, normale, la pauvreté ?

Des faits, des chiffres, des témoignages, des activités à faire devant son écran ou en classe, en groupe, des pistes de réflexion, des textes, des titres de chansons, … autant de chemins pour explorer le thème de la pauvreté :

- **Vivre dans la pauvreté,** cela touche tous les domaines de l'existence : logement, revenus, emploi, santé, alimentation, mais aussi estime de soi, lien social, dignité, …
- **Comprendre la pauvreté,** pour savoir « comment on en est arrivé là », décortiquer nos préjugés, réfléchir à la place de *l'avoir* dans une société qui oublie souvent *d'être* …, se poser des questions sur notre mode de vie, sur un avenir plus juste pour tous …
- **Agir contre la pauvreté,** cela demande de la solidarité à tous les niveaux : entre les personnes, au sein des associations, et au niveau collectif (institutions). Non, la pauvreté n'est pas une fatalité ! Oui, nous pouvons chacun(e) y faire quelque chose.

Citoyen curieux, prof, animateur, étudiant, … créez votre propre itinéraire sur ce CD, au gré de vos besoins et de vos centres d'intérêt.

Un CDrom produit par Vivre Ensemble Education, réalisé par Média-animation, avec le soutien de la Communauté Française. 6 €

Une analyse : « Agir contre la pauvreté : l'affaire de tous »

Quand on dresse l'état des lieux de la pauvreté, quand on mesure l'ampleur de l'injustice et la profondeur du fossé entre « ceux qui ont trop » et « ceux qui n'ont pas assez », on se pose inévitablement la question : « Que faire ? ». La tâche est immense. Cela ne nous dispense pas de nous mettre au travail ! Pour lutter contre la pauvreté, c'est la solidarité qu'il faut mettre en actions, à tous les niveaux : nous, citoyens, nous avons à nous interroger sur notre propre rapport à la solidarité, à l'argent, à la consommation, au pouvoir, tout en développant des solidarités de proximité ; les associations, tout en remettant debout les exclus du système, inventent le « vivre ensemble » de demain ; les institutions démocratiques sont (ou doivent redevenir) les garantes des solidarités collectives, comme la sécurité sociale, à l'aune desquelles se mesure notre « degré de civilisation » …

Cette analyse explore ces différents niveaux, en rappelant qu'ils sont tous trois nécessaires et interdépendants.

A télécharger gratuitement sur www.vivre-ensemble.be. Une version sur papier peut aussi être obtenue en téléphonant au 02 227 66 80 ou en écrivant à nelly.rincon@entraide.be .

Etude publiée par Vivre Ensemble Education, avec le soutien de la Communauté française, septembre 2010.

VIVRE ENSEMBLE éducation

Rédaction : Isabelle Franck

Equipe de rédaction : Jean-Paul Chaballe, Anne le Garroy, Amandine Henry, Marie-Christine Lothier, Véronique Neycken, Renato Pinto, Paul Rixen, Luc Uytdenbroeck.

Prix de vente : 5€.

Editeur responsable : Angelo Simonazzi, rue du Gouvernement provisoire 32, 1000 Bruxelles

Sommaire

Introduction

1. La pauvreté : de quoi parle-t-on ?

1.1 Derrière les chiffres : des visages
1.2 Des mots pour la dire
1.3 Circonstances aggravantes
1.4 De condition ou de circonstance

2. La pauvreté : une histoire sans fin ?

2.1 XIXe s. : révolution industrielle. La misère
2.2 1850-1945 : structuration du mouvement ouvrier et naissance de la sécurité sociale
2.3 1945-1975 : les Trente Glorieuses
2.4 1975-1990 : crises pétrolières, chômage, austérité
2.5 1990-2008 : accélération de la mondialisation économique et financière
2.6 XXIe s. : la finance au pouvoir

3. La pauvreté : normale ou scandale ?

3.1 Concurrence à tous les étages
3.2 Accumulation
3.3 Dérégulation
3.4 Croissance

4. La pauvreté : pour penser plus loin

4.1 Les pauvres sont paresseux… et autres préjugés
4.2 La pauvreté : faute ou accident ?
4.3 Riche, pauvre… tout est relatif ?
4.4 Pauvreté, simplicité, décroissance…
4.5 Pub : de l'avoir plein nos armoires
4.6 Esprit, es-tu là ?

Conclusion

Bibliographie

Introduction

« Quand j'ai payé mon loyer, qui est de 450 euros, il me reste 430 euros pour payer les factures fixes, l'alimentation et les soins de santé. Je dois souvent choisir entre manger et me soigner. »

Solange fait partie des +/- 1,6 million de Belges qui vivent sous le seuil de pauvreté (899€/mois).

Devoir choisir entre le médecin et le chauffage, les légumes et les chaussures, les classes vertes du petit dernier ou la paire de lunettes de l'aîné, est-ce tolérable dans notre pays qui se dit démocratique et respectueux des droits humains ? C'est pourtant le lot de bien des familles qui, même si leur revenu se situe au-dessus du seuil fatidique – et très théorique – de la pauvreté, n'ont pas les moyens de faire face aux dépenses quotidiennes. Ni, bien sûr, de s'offrir un peu de loisirs ou de faire des projets d'avenir.

Faut-il se résigner, s'habituer ? La pauvreté est-elle un regrettable mais inévitable dégât collatéral de notre système économique ? L'Etat peut-il se contenter de la maintenir dans des proportions « supportables » ? Ou bien devons-nous refuser cette fatalité et lutter non pour réduire, mais pour abolir la pauvreté ?

Pour Vivre Ensemble, poser ces questions, c'est y répondre. Mais c'est aussi ouvrir la porte à d'autres interrogations : comment éradiquer la pauvreté au sein d'un système capitaliste néolibéral qui, par son fonctionnement même, concentre les richesses dans les mains de quelques-uns plutôt que de les répartir équitablement ? Un système qui crée sans cesse de nouveaux « besoins », de nouvelles envies de consommer, tout en « produisant » du chômage et en sapant les solidarités collectives ?

C'est là qu'on peut – qu'on doit – jeter des ponts entre la lutte contre la pauvreté et ceux/celles qui pensent qu'il faut cesser de croire au dogme d'une croissance économique illimitée sur une planète qui, elle n'est pas infinie. Qui affirment qu'on n'éradiquera pas la pauvreté sans sortir de la spirale infernale de la production-consommation, parce qu'elle se nourrit de l'exploitation des travailleurs, de l'épuisement des ressources de la planète et de la réduction du sens de l'existence à l'accumulation de biens. Bref, qui pensent que le capitalisme néolibéral mène l'humanité vers une impasse.

Plus qu'à dresser un un état des lieux ou une description chiffrée de la pauvreté [1], ce document nous invite à des regards…

- **subjectifs :** derrière les chiffres, il y a des visages ;
- **rétrospectifs :** de la révolution industrielle à la finance mondialisée, la pauvreté perdure ;
- voire **introspectifs :** nos préjugés, notre regard sur la pauvreté, l'emprise du capitalisme sur notre vie, les questions spirituelles soulevées par la pauvreté.

Reste l'éternelle question : que faire ? Une autre publication [2] explore des pistes de changement, personnelles et collectives : nous, citoyens, nous avons à nous interroger sur notre propre rapport à la solidarité, à l'argent, à la consommation, au pouvoir ; les associations, tout en remettant debout les exclus du système, inventent le « vivre ensemble » de demain ; les institutions démocratiques sont (ou doivent redevenir) les garantes des solidarités collectives, comme la sécurité sociale, à l'aune desquelles se mesure notre « degré de civilisation »…

En complément à cette étude, nous vous proposons un cdrom, à découvrir seul ou en groupe (école, mouvement, etc.). Avec des témoignages audio et vidéo, des activités, des animations.

Informations et commandes : www.vivre-ensemble.be ou 02 227 66 80.

1 Brièvement évoqués au début de ce document, ces aspects sont amplement développés dans le CDrom « La pauvreté : scandaleusement banale ? ». Info : 02 227 66 80 ou www.vivre-ensemble.be

2 Voir l'analyse « Agir contre la pauvreté : l'affaire de tous », Vivre Ensemble, 2010, sur www.vivre-ensemble.be

1. La pauvreté : de quoi parle-t-on ?

1.1. DERRIÈRE LES CHIFFRES : DES VISAGES

Des chiffres

Pour évaluer l'ampleur de la pauvreté dans notre pays, on peut consulter les statistiques : est pauvre celui ou celle qui vit avec **moins de 899 euros net par mois**[3]. Cette situation concerne environ un Belge sur sept en 2010.

Cette somme de 899€ représente 60% du revenu médian. Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Ces statistiques sont intéressantes notamment parce qu'elles permettent de constater l'évolution de la pauvreté d'année en année et de comparer les pays de l'Union européenne entre eux, puisque de tels chiffres existent dans tous les pays de l'UE.

Mais elles ont évidemment leurs limites : peut-on dire de quelqu'un qui gagne 900€, plutôt que 899, qu'il n'est pas pauvre ? Il ne fait pourtant pas partie de cette catégorie. Ainsi, de nombreuses personnes et familles, sans apparaître dans les statistiques, éprouvent de réelles difficultés à faire face aux dépenses de la vie courante. Y compris parmi celles qui ont un emploi !

En effet, la pauvreté n'est pas seulement le lot des personnes sans emploi ou bénéficiaires d'une aide sociale. Elle touche aussi **5% des personnes ayant un emploi**[4]. Comment ? Soit leur salaire est trop faible pour leur permettre de vivre décemment, soit elles ont des contrats précaires, à temps partiel, à durée déterminée, par intermittence (dans le cas de l'intérim par exemple).

Plus de 15% des travailleurs du secteur non marchand perçoivent un salaire net au-dessous du seuil de pauvreté (899€/mois). Le plus souvent, il s'agit de travailleurs jeunes et, surtout, à temps partiel sans complément de chômage.

Charline est aide-familiale, elle travaille à mi-temps depuis 10 ans, elle gagne 859€ nets. Anne-Françoise est puéricultrice, elle travaille depuis 5 ans à 28 heures semaine, elle gagne 815€ nets. Marc est éducateur classe 2, il sort de l'école, il décroche son premier boulot à mi-temps, il gagne 808€ nets. Claire est aide-ménagère (titres services), elle travaille depuis 3 ans à 18 heures semaine, elle gagne 755€ nets.

Ces exemples ne sont pas des épiphénomènes exceptionnels. Le travail à temps partiel s'est développé de manière démesurée dans les secteurs du non marchand, très souvent avec des contrats de travail variables et flexibles à la clé. Variables parce que le nombre d'heures est calculé en moyenne sur un trimestre et peut donc varier d'une semaine à l'autre et flexibles parce que les horaires peuvent eux aussi fluctuer d'une semaine à l'autre.

Dans ces circonstances, il est impossible de combiner d'autres contrats pour obtenir un temps plein.

(Source : Patricia Piette, CNE)

©F.PAUWELS

3 Pour une personne isolée. Pour un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, le seuil est établi à 1888€ net/mois (2008). Source : Baromètre interfédéral de la pauvreté, 2010.

4 En 2008. Source : Baromètre interfédéral de la pauvreté, 2010.

Des visages

Un chiffre aussi global ne dit rien non plus sur les personnes qu'il concerne : quand on pousse plus loin les recherches, on observe qu'il y a des catégories de la population qui sont particulièrement vulnérables. C'est le cas des femmes, en particulier lorsqu'elles se retrouvent seules avec des enfants à charge (39,5 % de risque de pauvreté). C'est aussi le cas des personnes âgées, qui sont 23 % à vivre sous le seuil de pauvreté.

La pauvreté n'est pas seulement une affaire d'argent : avec un même revenu, une personne s'en sortira, tandis que l'autre basculera dans la pauvreté de longue durée et l'exclusion sociale. Pourquoi ? Garder « la tête hors de l'eau » est aussi une question de niveau de formation, de réseau familial et social, de ressources psychologiques, de contexte culturel, de santé, etc.

S'enliser ou non dans la pauvreté dépend aussi de la durée des difficultés financières : quand elles sont passagères, elles n'atteignent pas nécessairement la personne dans son estime de soi, son réseau social, ses capacités professionnelles. Par contre, quand le manque de revenus se prolonge, les liens sociaux et familiaux se distendent, l'estime de soi et la santé se détériorent, le décrochage par rapport au monde du travail s'accentue, etc.

1.2. DES MOTS POUR LA DIRE

Définitions

Il n'existe pas de définition universelle de la pauvreté. En voici quelques-unes, qui en soulignent des aspects importants.

« La **précarité** est l'absence d'une ou plusieurs des **sécurités** permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la **grande pauvreté** quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ». [5]

« Sont considérés comme pauvres, les individus et les familles dont les ressources (matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où ils vivent ». [8]

« La pauvreté, c'est la négation des droits humains fondamentaux ».

« La pauvreté, c'est l'incapacité pour un individu ou pour un groupe, en raison de sa position dans le jeu social, de répondre par sa propre activité aux besoins de son existence et aux objectifs qu'il veut poursuivre ».

« Chez nous, nous étions pauvres, mais nous n'étions pas **des** pauvres ». (Jules Romains, dans « Les hommes de bonne volonté ».) Pour lui, **la véritable pauvreté** consistait à **perdre sa dignité** et être exclu des activités et des **modes de vie normaux** du pays dans lequel on vit. [7]

« La pauvreté n'est pas que le manque de ceci ou cela : c'est **un vécu global**, qui concerne tous les aspects de l'existence ; comme une espèce de sous-statut individuel, familial et collectif qui détermine les relations avec le reste de la société ». [6]

5 Joseph Wresinski, Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Paris, Journal officiel, 1987, p. 14.

6 Pierre Hendrick, médecin à la maison médicale du Vieux Molenbeek.

7 Jacques Marseille, dans L'histoire, numéro spécial, Les pauvres, de Job à Martin Hirsch, n°349, janvier 2010.

8 Conseil de l'Europe, 1984.

En d'autres mots…

Droits, dignité

On est pauvre si nos conditions d'existence ne nous permettent pas de mener une existence conforme à la dignité humaine.

La dignité n'est possible que si les droits humains sont respectés.

« Perdre sa dignité, c'est devenir d'une manière ou d'une autre inutile au monde. Ou plus exactement : c'est être mis par d'autres (voire par la société dans sa globalité) en position d'être inutile au monde. Car évidemment l'absence de dignité n'est pas un état, mais une position qui est elle-même la résultante d'une situation sociale, d'un rapport de forces. » [9]

La Constitution belge nous garantit cette dignité :

Art. 23 de la Constitution belge

Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.

A cette fin, la loi, le décret ou la règle visée à l'article 134 garantissent, en tenant compte des obligations correspondantes, les droits économiques, sociaux et culturels, et déterminent les conditions de leur exercice.

Ces droits comprennent notamment :

1° le droit au travail et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, visant entre autres à assurer un niveau d'emploi aussi stable et élevé que possible, le droit à des conditions de travail et à une rémunération équitables, ainsi que le droit d'information, de consultation et de négociation collective ;

2° le droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique ;

3° le droit à un logement décent ;

4° le droit à la protection d'un environnement sain ;

5° le droit à l'épanouissement culturel et social.

Privation de liberté

« Tous les êtres humains naissent et demeurent libres… »

Libre ? On ne peut pas mettre d'argent de côté, donc on ne peut **pas faire de projets** (achats, vacances, …). On doit continuellement **dire « non »** : à soi-même, aux enfants…
La pauvreté limite les **choix**.

Libre ? **On ne se déplace pas facilement**, on craint de quitter son quartier, on n'a pas les moyens d'aller bien loin.
La pauvreté limite les **déplacements**.

Libre ? On dépend de l'aide sociale, on doit rendre des comptes, **tout justifier**, on ne dépense pas son argent comme on veut.
La pauvreté rend **dépendant**.

« En être réduit à l'aide sociale, ça veut dire qu'on dépend toujours des autres et qu'on perd tout contrôle sur sa propre vie. Apparemment, on croit aussi que nous abusons de cette aide. Donc, bien évidemment, on contrôle tout ce que nous avons et tout ce que nous faisons." (Rapport général sur la pauvreté, 1994.[10])

« La liberté et la dignité humaine doivent être effectives, et il ne sert à rien de dire que chacun doit vivre libre s'il n'a pas les moyens de vivre »[11].

9 Edouard Delruelle, Directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances, professeur de philosophie à l'Université de Liège.

10 Le Rapport général sur la pauvreté est téléchargeable sur le site www.luttepauvrete.be

11 Henri Leclerc, Extrait de la revue Le Monde de l'éducation - Juillet-Août 2001

© AUDE ROSSIGNOL / VEE

Besoin d'aides

Tout le monde a besoin d'aide, de béquilles pour vivre. Personne ne peut vivre sans « aides » : les parents qui ont financé les études et parfois aident à l'achat d'une maison, d'une voiture, le milieu social dont on est issu, la formation qu'on a reçue (financée par la collectivité), la sécurité sociale pour les soins de santé ou les congés payés, les amis, le droit du travail (salaire, protection de l'emploi), etc.

Personne ne peut prétendre être un « self made man/woman » : être autonome, c'est disposer autour de soi de ces « béquilles » et avoir la capacité de les mobiliser. Les pauvres ont ceci de différent que leurs béquilles se voient : comme ils n'ont pas ces aides invisibles, ils ont recours aux aides visibles (allocations de chômage, article 27, carte santé, mendicité, colis alimentaires, restos sociaux, etc.).

Cette dépendance visible peut être lourde à porter : on ne se sent pas un citoyen « comme les autres ». La confiance en soi et dans la vie en prend un coup.

Pauvre ? La honte !

C'est le regard des autres – le nôtre – qui est source de honte…

« Depuis son enfance, Pierre vivait à l'intérieur d'une maison en bois dans une petite ville de Normandie, avec ses parents et ses cinq frères et sœurs. Son père est ouvrier. Sa mère femme de ménage. Famille pauvre, à la limite du quart-monde. Lorsqu'il parle de cette période, Pierre évoque principalement toutes les humiliations dues à la pauvreté de ses parents : humiliation face aux camarades de classe qui se moquaient de la « baraque » où il vivait ; humiliation à la piscine lorsqu'il refuse de se déshabiller parce que ses parents ne peuvent pas lui payer un maillot de bain, ce qu'il n'ose expliquer à ses professeurs, préférant la punition à l'aveu ; humiliation d'avoir à porter des lunettes de la sécurité sociale, qu'il s'empresse de jeter ; humiliation lorsque sa mère l'envoie à l'épicerie, dans laquelle elle a une ardoise, pour faire les courses d'alimentation, et qu'il se fait publiquement rabrouer parce qu'il ose demander une plaque de chocolat ; humiliation lorsque, à la distribution des prix, sa famille est absente parce qu'ils n'ont pas d'« habits du dimanche ». [12]

« Quand les familles les plus pauvres parlent de leur vie quotidienne, ce qu'elles expriment en premier, c'est toujours la honte et le rejet qu'elles ressentent à cause de leur pauvreté. Toutes les humiliations subies enfoncent dans le désespoir. Ce reproche permanent de la société, à savoir que « les pauvres se complaisent dans leur misère », est injuste. Il manifeste ce grave manque de solidarité sans laquelle il est impossible de supporter les coups durs de la vie. Le poids du regard des autres est extrêmement fort dans le vécu de la misère [13]. »

Temps : « Ils n'ont que ça à faire »

Quand on vit dans la pauvreté, notre temps ne nous appartient plus, on ne le maîtrise plus. On doit vivre au rythme des démarches (ONEM, CPAS, Mutuelle, …), patienter dans des files d'attente, prendre des rendez-vous, attendre un courrier, renvoyer un formulaire sans délai, … le tout sans broncher car, forcément « on n'a que ça à faire ».

12 Vincent de Gaulejac, Les sources de la honte, Editions Desclée de Brouwer, 1996, 2002

13 Olivier Gerhard, délégué d'ATD Quart-Monde auprès de l'Union Européenne à Bruxelles.

14 Dans « Les sources de la honte » Vincent de Gaulejac, Editions Desclée de Brouwer, 1996, 2002.

15 http://www.mi-is.be/be_fr/02/federaal%20plan%20armoedebestrijding/content/plan_fr-web.pdf

16 Témoignages extraits du site de la FUNOC http://cours.funoc.be/essentiel/article/article.php?id_art=2248

"Partout où je vais, je me retrouve dans une file d'hommes en train d'attendre. Tout s'agite autour de nous, et nous sommes là, immobiles, pétrifiés, inutiles" (J.-L. Porquet, 1988). Comme si le temps de l'assisté n'avait pas d'importance. Le fait de considérer que le temps d'une personne est moins précieux que le sien conduit à dévaloriser cette personne, à la déconsidérer. Si son temps n'a pas de prix, c'est la personne elle-même qui est en fait considérée comme " quantité négligeable "[14]. »

© EGO-EGAUX / VEE

Lien social : on naît avec, on est avec…

Le lien social, c'est ce qui fait la différence entre la pauvreté et l'exclusion. Le lien social, c'est un ensemble de relations (famille, amis, quartier, associations, …) qui nous font exister et sur lesquelles on peut compter quand on vit des moments difficiles.

Avoir autour de soi des personnes à qui demander et rendre des services, avoir simplement quelqu'un à qui parler, à saluer, se sentir appartenir à une communauté (famille, quartier, association, mouvement, etc.) : c'est aussi vital qu'avoir un toit sur la tête et à manger dans son assiette.

©F. PAUWELS/VEE

© ISABELLE FRANCK / VEE

S'il n'existe plus pour quelqu'un d'autre, l'être humain n'existe plus du tout…

« Je suis les liens que je tisse avec d'autres », dit Albert Jacquard.

Mon projet ? Survivre

Dans son Plan fédéral de lutte contre la pauvreté[15], le Gouvernement fédéral parle d'*un revenu qui permet de faire des projets*. En effet, vivre dans la pauvreté, c'est ne pas pouvoir se projeter dans l'avenir. Les préoccupations majeures concernent le court terme : comment payer le loyer, les soins de santé, les frais scolaires des enfants, chercher du travail, effectuer toutes les démarches nécessaires pour connaître et faire valoir ses droits… Dans ces conditions, il est très difficile de penser plus loin que la survie quotidienne. C'est un jour après l'autre, et il est impossible de savoir de quoi le lendemain sera fait : l'emploi tant espéré ou une facture inattendue ?

« Le pouvoir d'achat, ce n'est pas seulement une question d'argent. L'argent permet d'avoir une présentation acceptable, de se soigner, d'avoir des loisirs, du bien-être, une position sociale. Manquer d'argent, c'est être privé de tout ça… C'est ne plus pouvoir se projeter dans l'avenir. Or tout le monde fait des projets : fonder une vie de famille, avoir une maison, partir en vacances,… Des projets ? Comment en faire quand on ne peut jamais se payer une journée à la mer ? Quand on ne peut même pas se projeter dans ce qu'on aura dans son assiette le lendemain ? »[16]

1.3. CIRCONSTANCES AGGRAVANTES

La pauvreté a de multiples causes et celles-ci sont avant tout sociales, collectives ; nous en reparlerons plus loin. Mais il y a des événements ou des difficultés, dans la vie d'une personne, qui augmentent le risque de se retrouver en situation de pauvreté. Pointons-en deux parmi les plus marquantes :

Les problèmes de santé

Nous l'avons dit dans des dossiers précédents [17], la pauvreté nuit à la santé. Mais une mauvaise santé est souvent un facteur d'appauvrissement. Un accident, une maladie, la naissance d'un enfant handicapé… et la balance revenus/dépenses penche dangereusement.

Du jour au lendemain, on peut se retrouver dans l'incapacité de travailler, pour quelque temps ou définitivement. Avec, en sus, d'importants frais médicaux à assumer : consultations, médicaments, traitements, aide à domicile, … Malgré la qualité de notre sécurité sociale, nombreuses sont les personnes pour qui mauvaise santé rime avec pauvreté. Surtout quand le budget était déjà serré et difficilement maintenu en équilibre.

« Je m'appelle Solange [18], je vis seule et j'aurai 69 ans cette année. A 50 ans, j'ai eu un accident sur le chemin du travail. Depuis lors, je suis invalide à plus de 60% et je dépends de la mutuelle. Je savais que je ne pourrais plus travailler. C'est là que tous mes problèmes ont commencé.

Maintenant je suis pensionnée, je touche une très petite pension. En y ajoutant la GRAPA [19], J'arrive à 880€ par mois.

Quand j'ai payé mon loyer, qui est de 450 euros et les factures fixes, il reste à payer l'alimentation et tous mes soins de santé.

Je dois souvent choisir entre manger et me soigner. Heureusement, grâce au statut OMNIO, je paie moins cher. Mais ça me fait quand même jusqu'à 90 euros de médicaments par mois. Parce qu'en plus de ma sciatique, j'ai des problèmes cardiaques, de l'hypertension, du cholestérol, du diabète et de l'arthrose. J'ai besoin de médicaments qui coûtent cher, comme les anti-inflammatoires, ou qui ne sont pas remboursés, comme les antidouleurs.

Ces 5 dernières années, j'ai dû être hospitalisée 3 fois pour mon cœur. Même si elles sont réduites, les factures pèsent lourd dans mon budget.

Je devrais aller chez le dentiste et me faire mettre une prothèse. Mais ce sera pour plus tard, pour l'instant c'est impossible.

Ce qui m'aide vraiment, c'est la maison médicale. On s'occupe bien de moi, on me comprend, on me dit où je dois aller pour tel ou tel examen, … et c'est pris en charge par la mutuelle. Autrement je ne pourrais pas me soigner.

Malgré tout, il m'arrive de ne pas pouvoir acheter mes médicaments. En plus, à cause du diabète, je devrais suivre un régime alimentaire strict. Mais ça coûte cher d'acheter ces produits spéciaux, alors je ne le suis pas toujours, mon régime. Je sais que ça risque d'aggraver la situation, mais je n'ai pas le choix.

L'important, c'est que je garde le moral. C'est la meilleure façon d'être en meilleure santé ! »

© AUDE ROSSIGNOL

Les liens affectifs

« L'homme le plus pauvre de Wallonie est une femme », lançait récemment la Fédération wallonne des CPAS après une étude sur le « profil » des personnes vivant en situation de pauvreté. Le profil type (donc moyen, gommant les extrêmes comme les sans-abri) du pauvre en Wallonie ajoute que cette femme est dans la trentaine et qu'elle élève seule deux enfants[20].

Il est clair qu'une rupture familiale peut conduire rapidement à la pauvreté, surtout pour une femme qui avait peu ou pas de revenus professionnels : ce sont encore le plus souvent les femmes qui travaillent à temps partiel ou interrompent leur parcours professionnel pour s'occuper des enfants en bas âge. De plus, toute une série de frais, auparavant assumés à deux, se retrouvent à charge de chacun des deux parents individuellement : le logement et les charges (chauffage, électricité, eau), les déplacements (voiture), l'électroménager, les éventuelles vacances, la télé, l'abonnement TV, Internet, téléphone, etc.

« J'ai trois enfants. Mon mari m'a quittée il y a bientôt 3 ans. Moi je ne travaillais pas, depuis la naissance de mon troisième enfant. On ne roulait pas sur l'or, mais ça allait. La maison que nous avions achetée ensemble appartenait majoritairement à mon ex-mari, qui avait reçu une aide importante de la part de ses parents. C'est moi qui m'occupe des enfants au quotidien. Leur papa les prend épisodiquement, quand ça l'arrange ; à moi de m'adapter et d'assumer financièrement. Il travaillait, mais il a perdu son emploi ; je ne peux donc pas exiger une grosse pension alimentaire, même si je sais que ses parents continuent à l'aider. Maintenant la maison est vendue et je n'en aurai pas grand-chose. Dans deux mois je dois avoir quitté la maison. Mais comment trouver un logement abordable, étant au chômage, avec trois enfants ? » (Catherine)

Les relations entre parents et grands enfants, entre ex-conjoints ou au sein de la famille élargie, lorsqu'elles se détériorent, peuvent devenir si lourdes à porter qu'elles empêchent de faire face aux problèmes qui se présentent, de bénéficier d'un filet de sécurité en cas de coup dur.

Parfois, les liens familiaux sont une entrave à l'évolution de la personne vers une vie plus digne : c'est le cas de certaines femmes immigrées, qui doivent affronter le refus de leur mari ou de leur belle-famille, voire choisir de rompre ces liens conjugaux et familiaux pour pouvoir par exemple apprendre à lire et écrire le français, premier pas vers l'autonomie et la dignité.

On voit ainsi comment la pauvreté n'est pas qu'une question de chiffres. La situation d'une personne est bien entendu fonction de ses revenus, mais elle est aussi le fruit de toute une série de circonstances et de conditions liées à la santé, à la famille, au passé, etc. L'aide sociale, qu'elle vienne du CPAS ou d'une association, doit prendre en compte tous ces éléments, donc la personne dans sa globalité.

17 voir « La pauvreté nuit gravement à la santé » et « Soins de santé : rechoisir la solidarité », Vivre Ensemble Education, 2008 et 2009

18 Solange est membre du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

19 Garantie de revenu aux personnes âgées

20 Mesure anthropométrique de l'homme le plus pauvre de Wallonie, Fédération des CPAS, Service insertion professionnelle, Ricardo Cherenti, 2010. Voir le site de l'Union des villes et des communes de Wallonie, www.uvcw.be

1.4. DE CONDITION OU DE CIRCONSTANCE

« Pendant 15 ans, j'ai travaillé dans l'informatique. Un jour, ma femme m'a quitté, j'ai fait une dépression, j'ai cherché refuge dans l'alcool et j'ai fini par perdre mon boulot. C'est le genre de circonstances où on voit les amis s'évaporer les uns après les autres. Mon propriétaire a fini par me mettre dehors ». Christian, SDF.

« Mes parents dépendaient du CPAS et j'ai le souvenir de mon père faisant du porte à porte pour mendier, parce que l'allocation qu'il recevait ne nous suffisait pas pour vivre. L'école, j'y suis allée, mais très peu. A treize ans, j'étais gardienne dans une déchetterie. »
Véronique, « experte du vécu »[21].

Le point commun entre Christian et Véronique, c'est la pauvreté. La différence est que l'un se retrouve dans la rue à cause d'un « accident de la vie » – sa rupture conjugale – qui a déclenché une dégringolade progressive, tandis que Véronique, la pauvreté, elle est « tombée dedans quand elle était petite ». Elle n'a jamais connu que ça.

Dans les quartiers défavorisés de nos villes, certains jeunes n'ont jamais connu leurs parents au travail. D'autres se retrouvent en situation précaire à la fin de leurs études, secondaires ou supérieures, au moment de quitter leurs parents.

Ces deux types de pauvreté posent deux défis :

- Eviter que la pauvreté de condition ne se transmette de génération en génération, principalement par l'élévation du niveau de formation et l'insertion socioprofessionnelle.
- Eviter que les personnes qui se trouvent en situation de pauvreté suite à un accident de la vie (perte d'emploi, rupture familiale, maladie, accident, …) ne s'y enlisent et que leur pauvreté de circonstance ne finisse par devenir une pauvreté de condition, qui se transmet à leurs enfants. Ce danger d'enlisement est particulièrement important lors de crises comme celle que nous vivons depuis 2008, au cours desquelles beaucoup de travailleurs perdent leur emploi sans espoir d'en retrouver rapidement.

21 Les experts du vécu sont des personnes qui ont connu la pauvreté et qui sont engagées par les administrations publiques fédérales pour améliorer les relations entre celles-ci et les personnes en situation de pauvreté (accessibilité, simplification des formulaires et démarches administratifs, accueil, orientation, etc.)
Voir notre analyse sur notre site : http://www.entraide.be/uploads/media/2009-05_experts-vecu.pdf
ou www.vivre-ensemble.be onglet analyses, 2009.

2. La pauvreté : une histoire sans fin ?

La production de richesses (le PIB) est en croissance presque continue chez nous depuis des décennies. Nous avons un système de sécurité sociale parmi les meilleurs au monde. Le monde associatif est très développé chez nous, il fourmille d'initiatives de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Et pourtant, la pauvreté est toujours présente chez nous et, pire, elle augmente.

Pourquoi ?

Si l'on compare notre époque au XIXe siècle, remarquons d'abord que la misère a indéniablement reculé dans nos contrées, et cela grâce à la mise en place par les pouvoirs publics, sous la pression des mouvements ouvriers, d'un système de sécurité sociale qui prémunit une majorité de la population contre la pauvreté. Chômage, maladie, vieillesse, handicap, … autant de situations où la solidarité organisée par l'Etat protège les citoyens.

Pourtant, la misère ne régresse plus. La qualité de notre sécurité sociale n'empêche pas que 15 % de la population se trouvent en situation de pauvreté. Du XIXe au XXIe siècle, un petit tour d'horizon historique et politique peut nous éclairer …

± 500 à ± 1450

Moyen-âge : L'argent n'est pas une valeur à cette époque, la monnaie n'est pas très répandue. Le pauvre, c'est le malade, l'estropié, le marginal, l'infirme, l'aveugle, le déficient mental, l'orphelin … Déjà, c'est celui qui ne peut subvenir lui-même à ses besoins, qui est exclu par sa différence. La solidarité joue entre villageois, au sein des confréries, corporations et autres guildes. C'est l'Eglise qui secourt les pauvres, en créant des hôpitaux et des hospices à partir du XIIe s.

XVIe s.

Instauration de la traite des esclaves pour l'exploitation des richesse du Nouveau Monde. Il ne sera aboli que durant la seconde moitié du XIXe s.

LA PAUVRETE

2.1. XIXe S. : RÉVOLUTION INDUSTRIELLE *LA MISÈRE*

La révolution industrielle est synonyme de paupérisation pour ceux qui font tourner les usines, à savoir les ouvriers et ouvrières, y compris des enfants. En l'absence de toute forme de syndicat, rien n'arrête la tendance à la baisse des salaires et des conditions de travail. Les ouvriers sont en concurrence pour vendre leur force de travail aux patrons qui ont le loisir de choisir le meilleur marché. Résultat : les salaires ne dépassent pas le strict nécessaire pour survivre, dans des conditions indignes.

Dans les textes

« Il faut les voir… »

« Il faut les voir arriver chaque matin en ville et en partir chaque soir. Il y a, parmi eux, une multitude de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue, et qui, faute de parapluie, portent renversé sur la tête, lorsqu'il pleut, leur tablier ou leur jupon de dessus, pour se préserver la figure et le cou, et un nombre encore plus considérable de jeunes enfants non moins sales, non moins hâves, couverts de haillons tout gras de l'huile des métiers, tombée sur eux pendant qu'ils travaillent. Ces derniers, mieux préservés de la pluie par l'imperméabilité de leurs vêtements, n'ont pas même au bras, comme les femmes dont on vient de parler, un panier où sont les provisions pour la journée ; mais ils portent à la main ou cachent sous leur veste ou comme ils le peuvent, le morceau de pain qui doit les nourrir jusqu'à l'heure de leur rentrée à la maison. » (extrait du Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie,* 1840)

« Le prolétaire … »

« Le prolétaire qui n'a que ses deux bras, qui mange aujourd'hui ce qu'il a gagné hier, qui dépend du moindre hasard, qui n'a pas la moindre garantie qu'il aura la capacité d'acquérir les denrées les plus indispensables – chaque crise, le moindre caprice de son patron peut faire de lui un chômeur – le prolétaire est placé dans la situation la plus inhumaine qu'être humain puisse imaginer. L'existence de l'esclave est au moins assurée par l'intérêt de son maître, le serf a au moins un lopin de terre qui le fait vivre, tous deux ont au moins la garantie de pouvoir subsister, mais le prolétaire, lui, est à la fois réduit à lui-même, et mis hors d'état d'utiliser ses forces de telle sorte qu'il puisse compter sur elles ». (Engels, extrait de *La situation de la classe laborieuse en Angleterre,* 1845.)

« Détruire la misère… »

« Je ne suis pas, Messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux

1750-1850 révolution industrielle (Grande-Bretagne, Belgique, puis France)

Fin XVIIIe s.

Début de la révolution industrielle en Grande-Bretagne et en Belgique. Début de l'exploitation des ouvriers.

1e ½ du XIXe s.

Révolution industrielle sur le continent : paupérisation des ouvriers. Naissance des premières « sociétés mutuelles », des caisses de solidarité qui indemnisent leurs membres en cas de maladie.

1850-1945 structuration du mouvement ouvrier et naissance de la sécurité sociale

1855

Création du POB, Parti ouvrier de Belgique, qui regroupe une centaine d'associations ouvrières et démocratiques.

qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. Remarquez-le bien, Messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire.
La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. Détruire la misère ! Oui, cela est possible ! Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. »

(Début du « Discours sur la misère », prononcé par Victor HUGO à l'Assemblée Nationale, le 9 juillet 1849).

A partir de la moitié du XIXe siècle, la misère recule de façon significative : en France, la hausse des salaires dépasse largement celle du PIB (le salaire des ouvriers agricoles aurait augmenté de 100% entre 1850 et 1907)[22]. Evidemment, les salaires étaient tellement bas en 1850 que même une augmentation de 100% nous amène à des années-lumière des salaires des patrons !

2.2. 1850-1945 : STRUCTURATION DU MOUVEMENT OUVRIER ET NAISSANCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les premiers dispositifs sociaux sont mis en place. Peu à peu, les patrons se rendent compte que des ouvriers qui mangent à leur faim et sont en bonne santé, c'est dans leur intérêt… C'est ainsi que, sous la pression des premières organisations ouvrières – le Parti ouvrier belge, futur parti socialiste, voit le jour en 1855 –, se met en place un système de protection sociale destiné à assurer les travailleurs contre les risques de l'existence.

Un conservateur à l'origine de notre système de protection sociale…

Otto Von Bismarck est le premier à avoir instauré un système de retraite et d'assurance santé et accident obligatoire en Allemagne. Notre système belge est l'héritier de cette assurance obligatoire. Mais le premier Chancelier de l'Empire allemand (1871-1890) n'était pas mû par des sentiments charitables. Pour lui, il s'agissait surtout de calmer la colère des ouvriers et de les dissuader de rejoindre le mouvement socialiste…

C'est en 1945, à l'issue de la seconde Guerre mondiale, que prend réellement forme notre sécurité sociale. Une loi instaure alors une Assurance maladie-invalidité obligatoire. C'est à ce moment qu'est créé l'ONSS (Office national de la sécurité sociale) pour récolter les cotisations des travailleurs.

Pour aller plus loin

Pour en savoir plus sur l'histoire de la sécurité sociale en Belgique, voir notre dossier **« Soins de santé : *re*choisir la solidarité »**, 2009.

Lien : http://www.entraide.be/uploads/media/dossier2009.PDF

2e ½ du XIXe s.	1891	Début XXe
Les ouvriers s'organisent, premières grèves.	Encyclique « Rerum Novarum » : l'Eglise reconnaît la réalité de la condition ouvrière et élabore une doctrine sociale. L'aile démocrate-chrétienne s'en trouve renforcée.	instauration progressive, par l'Etat, de dispositifs obligatoires de protection des travailleurs contre la maladie, l'accident, la pauvreté due à la vieillesse, etc.

22 Source : Emile Levasseur, statisticien, citant une étude de l'académie des sciences morales et politiques, 1907.

2.3. 1945-1975 : LES TRENTE GLORIEUSES

Ces progrès, combinés à l'élan économique de l'après-guerre, font encore reculer la pauvreté : autant la pauvreté dite « de condition » (liée à la classe sociale), grâce à l'élévation continue du niveau de vie, que la pauvreté « de situation » (causée par les accidents de la vie) grâce à la sécurité sociale, qui se consolide dans tous les domaines : chômage, santé, pensions, etc. La pauvreté n'a pas pour autant disparu, mais elle n'apparaît plus comme un phénomène de masse.

Ces trente années de croissance économique ininterrompue et d'élévation du niveau de vie – la télévision et les appareils électroménagers, par exemple, font leur apparition dans la plupart des foyers – laissent à penser que la croissance n'a pas de limites.

Cette espèce d'euphorie fait peut-être un peu trop oublier que la misère est toujours là ! L'Abbé Pierre, en 1954, la rappelle au souvenir des Français par un cri désespéré qu'il lance en direct sur les ondes de Radio-Luxembourg (l'ancêtre de RTL).

L'appel de l'hiver 1954 de l'Abbé Pierre :

« Mes amis, au secours ! Une femme vient de mourir gelée cette nuit à 3 heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant hier, on l'avait expulsée. (...) A Paris, chaque nuit, ils sont plus de deux mille recroquevillés sous le gel, sans pain, plus d'un presque nu. Ecoutez-moi : deux centres de dépannage viennent de se créer, ils regorgent déjà ; il faut en ouvrir partout (...) La météo vient d'annoncer un mois de gelées terribles.

Chacun de nous peut venir en aide aux sans-abri. Il nous faut (...) 5000 couvertures, 300 grandes tentes américaines, 200 poêles catalytiques. Déposez-les vite à l'hôtel Rochester, 92, rue La Boétie. Rendez-vous des volontaires et des camions pour le ramassage des couche-dehors, à 23 heures, devant la tente de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse, ne couchera ce soir sur l'asphalte ou les quais de Paris. Merci. » (Le 1er février 1954, au micro de Radio-Luxembourg.)

Un raz de marée de générosité va déferler. « L'insurrection de la bonté », s'écriera l'abbé Pierre. En un mois, 20.000 personnes viendront apporter leurs dons dans le hall de l'hôtel. Parmi eux, un petit homme, au sourire grave, lui remettra deux millions en liquide, avec ce commentaire : « Je ne les donne pas, je les rends. Ils appartiennent au vagabond que j'ai été et que j'ai incarné. Ce n'est que le juste retour des choses. » Cet homme, c'était Charlie Chaplin.

1945-1975

Trente glorieuses

1944

Une loi rend obligatoire l'assurance maladie-invalidité (A.M.I.), dans le cadre de la nouvelle sécurité sociale.

1945-1975

Les « trente glorieuses ».

Mai 1968

23 Slogans lus sur les murs en 1968, tirés de http://www.bopsecrets.org/French/graffiti.htm

24 A ce sujet, lire « Ethique de l'existence post-capitaliste », de Christian Arnsperger, Cerf, 2009.

25 Axel Hoffman, médecin généraliste à la maison médicale Norman Béthune, dans Santé Conjuguée, n°51, janvier 2010.

26 L'Histoire, numéro spécial, janvier 2010, La pauvreté, de Job à Martin Hirsch.

1968 : la jeunesse se révolte contre une société où l'abondance de biens matériels finit par écœurer. Elle refuse de glisser ses pieds dans les pantoufles que lui propose une croissance économique apparemment sans limite…
En quelques slogans glanés sur les murs, cela donne à peu près ceci[23] :

Nous ne voulons pas d'un monde où la certitude de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de mourir d'ennui.

Nous ne voulons pas être les chiens de garde ni les serviteurs du capitalisme.

Consommez, vous vivrez moins.

La marchandise est l'opium du peuple.

2.4. 1975-1990 : CRISES PÉTROLIÈRES, CHÔMAGE, AUSTÉRITÉ

Dix ans plus tard, que reste-t-il de ces idéaux révolutionnaires ? Pourquoi se sont-ils comme évanouis, alors que la pauvreté n'a fait qu'augmenter ? Ronald Reagan et Margareth Thatcher, respectivement Président des Etats-Unis (1981-1989) et Première ministre britannique (1979-1990), ne sont pas pour rien dans le durcissement néolibéral qu'a connu l'Occident durant cette décennie.

Durant cette décennie, le capitalisme néolibéral est parvenu à nous convaincre qu'il n'y a pas d'autre système possible ni même souhaitable : There is no alternative !, tel était le credo de Mme Thatcher. Sans nous en rendre compte, enchantés par les sirènes de la consommation, nous sommes devenus les acteurs consentants de ce système qui nous détruit et épuise la planète.[24]

« La grande force du système néolibéral est de faire adhérer la population à ses mécanismes et de rendre ainsi peu puissantes les actions de protestation. Ce système qui produit constamment souffrance, inégalités et injustices arrive à faire admettre cela comme bon et juste. »[25]

Le *« chômage massif était aussi l'une des conséquences et l'une des expressions de l'avènement d'un nouveau mode de production dû aux transformations du capitalisme »*, analyse Pierre Rosenvallon, historien. *« L'avènement d'une société d'individus plus impitoyable pour les faibles et les personnes peu qualifiées. Les nouveaux critères de l'employabilité ont été durcis en conséquence et ont produit des effets massifs d'exclusion du marché du travail. Une plus grande instabilité du lien familial et une pression psychologique accrue sur les individus (l'impératif d'être autonome, à hauteur des situations) ont accéléré cet avènement d'un nouvel âge de la vulnérabilité sociale »*[26].

1975-1990

Crises pétrolières, chômage, austérité

1973	Années 80	1989
Premier choc pétrolier. Ralentissement de l'économie, forte augmentation du chômage. La sécurité sociale est en déficit.	Inflation, endettement de l'Etat, chômage en hausse, austérité budgétaire. De plus en plus, on assiste à une fragilisation sociale.	Chute du mur de Berlin. Le capitalisme néolibéral n'a plus d'opposant et va rapidement étendre sa domination à presque toute la planète.

En Belgique, les années 80 sont celles de la dette publique qui s'emballe et des mesures d'austérité qu'elle impose pour y faire face. Les choix de société relayés par nos gouvernements durant les années de *vaches grasses* – l'option délibérée de l'endettement public et du paiement de la facture par la génération suivante – ont provoqué de grosses difficultés en matière de financement des services publics et de protection sociale. Les chocs pétroliers (1973 et 1979) n'ont fait qu'aggraver une situation qui couvait de longue date.

Cette crise de la dette a contribué à renforcer les inégalités sociales dans notre pays : les économies réalisées par l'Etat grâce à la réduction des dépenses sociales servaient à payer les intérêts aux épargnants détenteurs d'obligations. Pour caricaturer, c'était en quelque sorte Robin des Bois à l'envers : on prenait dans la poche des « pauvres » (ceux qui ont le plus besoin de la sécurité sociale) pour payer les « riches » (les détenteurs d'épargne).

2.5. 1990-2008 : ACCÉLÉRATION DE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Après la chute du mur de Berlin (1989), on observe la prépondérance progressive, puis agressive, d'un capitalisme financier revêche à toute régulation et pourfendeur de l'Etat-Providence. Faute d'ennemi idéologique (le communisme a vécu), il s'universalise, notamment grâce aux progrès fulgurants des technologies, dont l'informatique.

Selon ses promoteurs, accroître la production de richesses amènera automatiquement à une répartition de celles-ci sur toute la population (effet ruissellement). Un peu comme le chocolat fondu dégoulinant sur un gâteau à plusieurs étages : plus on versera de chocolat sur le sommet, plus il en arrivera à la base. Ce qu'on ne dit pas, c'est que le chocolat, en refroidissant, se fige et reste sur les étages supérieurs.

La mondialisation du commerce et de la finance avance à grands pas ; la libéralisation des marchés et les privatisations s'imposent tant au Nord qu'au Sud, où elles sont les conditions *sine qua non* aux prêts du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. La privatisation est présentée comme inévitable et souhaitable pour pallier les défauts de services publics *forcément* obsolètes et inefficaces. Les droits du commerce priment sur les droits humains, comme le montrent les décisions contraignantes de l'Organe de règlement des différends de l'OMC [27].

La sphère financière gonfle démesurément par rapport à l'économie réelle. Les plus gros profits s'engrangent désormais sur les marchés financiers, sans plus aucun lien avec l'emploi et la production de biens et services. Les multinationales déplacent leurs usines comme des pions sur un plateau de jeu, au gré des avantages fiscaux et des conditions salariales qui leur sont offertes d'un bout à l'autre de la planète. Globalement, les emplois sont supprimés dans les pays occidentaux et créés en Asie, en Amérique latine et en Afrique, là où les salaires sont très bas et la législation sur le travail

1990-2008

accélération de la mondialisation économique et financière

1994
Publication en Belgique du Rapport général sur la pauvreté.

1997-1998
Crise financière asiatique, suivie de nombreuses autres crises (Russie, Brésil, …). Des millions de pauvres en plus de par le monde…

1999
L'Etat social actif est instauré par le Gouvernement Verhofstadt.

27 Organisation mondiale du commerce. Contrairement à celles d'autres organisations mondiales, comme l'Organisation mondiale du travail (OIT), les décisions de l'OMC sont contraignantes pour les Etats comme pour les entreprises.

pour le moins *conciliante*. Et chaque délocalisation entraîne en bourse une montée en flèche de l'action de l'entreprise en question. Or, la progression des indices boursiers est considérée comme une bonne nouvelle par les mondes économique et politique. Cherchez l'erreur…

En 1997, la crise asiatique fait éclater la bulle financière en Asie, entraînant à sa suite les économies du Brésil, de l'Argentine, de l'Inde, de la Russie… Des millions de chômeurs paieront les pots cassés. Cela ne suffira pas à remettre le système en question et celui-ci redémarre de plus belle dans les années 2000.

En 1999, le Gouvernement Verhofstadt, inspiré par la politique de Tony Blair, Premier ministre britannique, instaure l'Etat social actif. Il faut mériter les prestations sociales comme l'allocation de chômage ou le « minimex » (qui deviendra le Revenu d'intégration sociale), non seulement par le paiement de cotisations, mais aussi par un comportement actif et dynamique, notamment dans la recherche d'emploi. De plus en plus, on accentue la responsabilité individuelle des personnes dans leur situation de chômage ou de pauvreté.

2.6. XXIe SIÈCLE : LA FINANCE AU POUVOIR

La fin du siècle dernier et le début du 3e millénaire sont marqués par une prise de pouvoir croissante de la finance :

- sur l'économie : l'objectif principal des entreprises n'est plus tant de produire des biens et services, encore moins de fournir de l'emploi, que de rémunérer les actionnaires, donc de faire grimper le cours de l'entreprise en bourse. Si l'on va au bout de la logique (et dans bien des entreprises, on y va sans scrupule), les travailleurs ne sont plus des alliés dans le processus de production, mais des obstacles au rendement, parce qu'ils coûtent cher. La stratégie consiste donc à les payer le moins possible, voire à s'en passer. D'où le nombre croissant d'entreprises bénéficiaires qui licencient massivement « pour rester compétitives ».
- sur les Etats : le secteur économique et financier fait à son tour pression sur les Etats. On connaissait déjà le pouvoir des grandes entreprises multinationales. Elles influencent par exemple les directives européennes à leur avantage par un puissant travail de lobby. Elles parviennent à ce que les Etats se concurrencent entre eux pour leur offrir une fiscalité la plus avantageuse possible, sans réelle contrepartie en termes d'emploi. On voit aujourd'hui comment le secteur financier, via les fonds d'investissements, peut mettre des Etats en difficulté par leurs manœuvres spéculatives (Espagne, Grèce début 2010). Les Etats font appel aux marchés financiers pour financer leur dette publique, et ces derniers prennent un droit de regard sur les politiques des Etats : via les agences de notation, les marchés évaluent les politiques publiques. Au vu des événements récents, on peut s'interroger sur la fiabilité de leurs notations – ce sont les mêmes agences qui avaient « noté » peu risqués les produits financiers qui ont engendré la crise – voire sur leur objectivité : leur clémence à l'égard du Royaume-Uni, très endetté, contraste étrangement avec leur acharnement sur les pays fragiles de la zone euro comme la Grèce ou l'Espagne.

2004

Plan de contrôle renforcé des chômeurs, dans la ligne de l'Etat social actif. S'ils ne font pas la preuve de leur assiduité dans la recherche d'un emploi ou d'une formation, les chômeurs perdent leurs allocations et se retrouvent à charge du CPAS.

2008

Crise bancaire, financière, économique, sociale, écologique, … + 89400 chômeurs supplémentaires prévus pour 2010 en Belgique.

« Notre crise a révélé de graves problèmes dans le système économique international, des problèmes que les coupes claires dans les salaires de nos fonctionnaires ne vont pas régler. En dépit des réformes radicales que mon gouvernement a lancées, traders opportunistes et spéculateurs (…) font des fortunes en pariant sur nos malheurs. »

(George Papandréou, Premier Ministre grec, Herald Tribune, 9/3/2010)

La crise de 2008 est une crise structurelle, qui touche tous les secteurs de l'économie et de la finance, et qui concerne tous les pays.

Que nous réserve demain ? Dans les mois qui ont suivi le déclenchement de la crise, on a entendu « inadmissible », « plus jamais ça », « régulation », « réformes », … Les maigres avancées engrangées dans ce domaine ne rendent pas optimiste. Peut-être va-t-on colmater les fissures, consolider un peu la structure, donner un coup de pinceau (à la peinture verte –*greenwashing*), ouvrir un peu les tentures ? Mais on ne voit rien, au niveau politique en tout cas, de l'indispensable remise en question des fondations sur lesquelles s'est bâti ce système.

EMPRISE DE L'ÉCONOMIE SUR L'ETAT

Lorsque les entreprises sont cotées en Bourse, **les marchés financiers** exigent d'elles des rendements élevés (+ de 10%) pour rémunérer les actionnaires. Or, le rendement normal d'une entreprise ne peut pas être éternellement le double ou le triple de la croissance de l'économie.

Comment faire ?

En faisant plus de bénéfices par leurs **activités financières (spéculation)** que par l'activité économique de l'entreprise (production de biens et services).

Les marchés financiers ne sont pas assez ou mal régulés. C'est un vaste casino qui brasse des milliards, qui n'est plus enraciné dans l'économie réelle mais a par contre la capacité de la détruire (cf. la crise de l'été 2008)

Les marchés font pression sur les entreprises pour qu'elles réduisent leurs coûts. Quand une entreprise licencie, le cours de ses actions grimpe en flèche !

On voit aujourd'hui comment les **marchés financiers**, en intervenant dans la gestion de dette publique – de façon pas très transparente - tiennent des **Etats** sous leur influence, leur imposant des politiques d'austérité aux dépens des populations (Espagne, Grèce, 2010).

Les **Etats** – donc les contribuables - sauvent les banques (crise 2008) pour que le système financier n'entraîne pas dans sa chute toute l'économie.

En faisant pression sur les Etats pour réduire le poids des taxes et pour éliminer autant que possible les réglementations qui créent des coûts pour les entreprises (en matière sociale et environnementale, par exemple).

3. La pauvreté : normale ou scandale ?

Riches toujours plus riches, pauvres toujours plus pauvres… Ce qui frappe le plus aujourd'hui, c'est peut-être l'aggravation des inégalités entre les riches et les pauvres. Loin de régresser, les inégalités sociales se creusent. Alors, où va toute cette richesse créée grâce à l'économie capitaliste ? Qu'en est-il de la redistribution « optimale » qu'est censé opérer automatiquement le marché aux lois infaillibles ?
En tant que citoyens un tant soit peu concernés, pouvons-nous admettre ces inégalités comme inévitables ?

La pensée dominante et souvent unique tend à nous faire croire que les inégalités sociales sont des « incidents de parcours » sur la voie de la prospérité universelle, des « dysfonctionnements » regrettables, voire d'inévitables dégâts collatéraux. Mais la recette infaillible qui consiste à faire grossir le gâteau pour qu'il y en ait pour tout le monde commence à faire des sceptiques. Oui, le gâteau est de plus en plus gros, la production de richesses augmente dans nos pays, mais celles-ci sont aussi de plus en plus concentrées entre les mains de quelques-uns.

C'est évident pour des citoyens de plus en plus nombreux, mais pas encore pour la majorité du personnel politique : le capitalisme néolibéral n'est pas à même, par nature, d'assurer une répartition juste et équitable des richesses. Il en est même foncièrement incapable. Concurrence, accumulation et dérégulation ne sont pas, loin s'en faut, les ingrédients de la justice sociale.

Comme nous l'avons fait pour la pauvreté dans le premier chapitre, explorons le capitalisme actuel à travers quelques mots – ou maux, c'est selon.

3.1. CONCURRENCE À TOUS LES ÉTAGES

« Machin m'a encore raflé un dossier. On dirait que le patron n'en a que pour lui. En tout cas, s'il vient me demander de l'aide, il pourra toujours courir. »

« Les étrangers occupent de plus en plus de places dans les abris de nuit. Et nous, les SDF belges, on se retrouve à la rue. Ce n'est pas juste ».

« La boîte ferme. Paraît qu'on coûte trop cher. Le mois prochain ils ouvrent une usine au Bulgastan. Evidemment, là-bas, le salaire minimum est deux fois plus bas qu'ici et ils n'ont pas de syndicats. »

« Tu as vu la nouvelle 4x4 de Duflouze ? On dirait qu'il fait exprès de la garer près de notre vieux tacot, pour nous ridiculiser ».

« La chaîne de magasins Dubrol a beaucoup progressé l'an dernier, elle a pris 5% de parts de marché supplémentaires et dépasse ainsi son concurrent Lebazar. »

« 2015. La Flandre se redresse, le taux de chômage est 8% plus bas qu'en Wallonie. Les politiques flamands disent qu'ils ne continueront plus longtemps à financer la sécurité sociale des Wallons. Ils ont d'ailleurs depuis belle lurette mis en place leur propre assurance-dépendance ».

« Les conflits d'intérêts stratégiques et diplomatiques entre Washington et Pékin sont fréquents ».

« Je définirais la globalisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail et de conventions sociales. »

(Président du groupe helvético-suédois ABB)

Dans une société qui repose sur la concurrence, donc sur l'élimination du plus faible, la pauvreté ne peut que progresser. Les emplois peu qualifiés quittent l'Europe (confection, assemblage, call centers, …). Ce sont donc les « moins armés » qui se retrouvent les premiers exclus du monde du travail, même si certains emplois qualifiés sont touchés aussi (comptabilité, informatique, …)

La concurrence fait partie des fondements du capitalisme, qui imprègne tous les aspects de notre existence. Du niveau individuel au niveau international, en passant par l'économie, nos relations sont souvent des relations de rivalité. Il faut faire plus, avoir plus, être plus fort, gagner, sauver sa peau.

Le capitalisme néolibéral suppose une concurrence parfaite, au nom de laquelle toutes les barrières doivent être supprimées. Une barrière, cela peut être par exemple une loi qui détermine un salaire minimum pour les travailleurs, ou un décret réglementant les émissions de substances toxiques. Ou encore des préoccupations liées à la santé publique.

29 A lire sur ce sujet : Jean-Marie Pelt, La solidarité chez les plantes, les animaux, les humains. Editions Fayard 2004 et Jean-Claude Pechère, Le soleil et l'ombre, Ed. Racines, 2008.